

Collège Jean-Baptiste de la Quintinye

1 Place de la Quintinye

78590 NOISY-LE-ROI

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

27 JUIN 2024

Monsieur Christophe MACÉ, Président, ouvre la séance à 18H10.

Membres présents :

- Membres de droit :
 - M. MACÉ, Principal
 - Mme HOURQUET, Principale-Adjointe
 - Mme FLAHAULT, Conseillère Principale d'Éducation
 - M. COLOMBIER, Gestionnaire
- Membres représentant les collectivités territoriales :
 - Mme HUCHET représentant M. TOURELLE pour la Mairie de Noisy-le-Roi
 - Mme VON TSCHIRSCHKY représentant M. ALEXIS pour la Mairie de BAILLY
- Membres représentant les enseignants :
 - M. CAILLEAU
 - Mme DAUBRESSE
 - Mme DUCOS
 - Mme GROS
 - Mme GLEYE
 - M. PROVENCAL
- Membres représentant les personnels :
 - Mme VAGLIO-MAS
- Membres représentant des parents d'élèves :
 - Mme RIVIER (UNAAPE)
 - Mme RIGATTI suppléante de M. PAYANT (UNAAPE)
 - Mme MOUSSET (UNAAPE)
 - Mme SALAVERT (UNAAPE)
- Personnalité invitée :
 - Mme CAREL, Agent-Comptable du Lycée Louis de Broglie, Marly-le-Roi

Le quorum étant atteint (17/28), le Conseil d'Administration peut siéger valablement.

Un secrétaire de séance est désigné : M. COLOMBIER, Adjoint-Gestionnaire.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour de la séance de Conseil d'Administration du 27 Juin 2024

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30/04/2024

M. le Principal demande aux membres du CA d'approuver le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30/04/2024. Pas de modifications.

Vote : pour : 17	abstention : 0	contre : 0
UNANIMITE		

2. Présentation du Compte-Financier de l'exercice 2023

Madame CAREL, Agent Comptable, expose les éléments sur la réalisation et la présentation du Compte Financier 2023.

Le collège de la Quintinye a connu une période particulièrement compliquée jusqu'au 31/08/2023 avec le non-remplacement de Madame CADIN suite à son départ à la retraite au mois de Février 2023. Ainsi, le passage à l'outil Op@le n'a pas pu se faire dans les meilleures conditions et les premiers paiements ont eu lieu mi-décembre 2023.

L'équipe d'Intendance de la Quintinye et celle de l'Agence Comptable ont rencontré un problème lors des écritures d'immobilisations, avec un blocage dans le module qui nécessitait l'intervention des services informatiques du Rectorat de Versailles. Face à l'ampleur de l'incident, l'équipe informatique du Rectorat a transféré celui-ci au niveau national.

Les services juridiques du Rectorat de Versailles ont été immédiatement alerté et ont validé la tenue d'un nouveau CA au mois de Septembre 2024.

3. Sorties et voyages scolaires

M. COLOMBIER, présente les régularisations a posteriori des voyages et sorties scolaires, sur les effectifs et/ou montants permettant de saisir les délibérations exactes et sincères pour réaliser les écritures comptables

Date	Organisateur	Destination / Lieu / Objet de la sortie	Obligatoire/ Facultatif	Gratuit/ Payant	Classes concernées	Participants				
						Nombre estimé d'élèves	Participati on estimée / famille	Nombre estimé d'accomp agnateur	Montant accompag nateur	Prise en charge accompagnateurs
<u>SORTIES</u>										
15/01/2024	Mme CHAMBRE	Mémorial de la Shoah Panthéon	Facultatif Payant		3eme2 3eme5	42 sans pass. Navigo 15 avec pass. Navigo	8.00€ 4.00€	5	8.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
19/01/2023	Mme DAUERESSE	Musée de la Libération	Facultatif Payant		3eme1	24 sans pass. Navigo 6 avec pass. Navigo	6.00€ 2.00€	2	6.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
01/03/2024	Mme DAUERESSE	Musée de la Libération	Facultatif Payant		3eme4	26 sans pass. Navigo 4 avec pass. Navigo	6.00€ 2.00€	2	6.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
07/03/2024	M. VAVASSEUR	Cité des Sciences	Facultatif Payant		3eme6	15	4.00€	2	4.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
07/03/2024	M. VAVASSEUR	Cité des Sciences	Facultatif Payant		5eme1	16	4.00€	4	4.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
22/03/2024	M. VAVASSEUR	Cité des Sciences	Facultatif Payant		3eme1 3eme4	50	4.00€	4	4.00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi

26/03/2024	M VAVASSEUR	Cité des Sciences	Facultatif Payant	3eme2 3eme5	45	4 00€	4	4 00€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
11 et 12/03/2024	Mme ROYER	Master-Class Anglais	Facultatif Payant	4eme1 4eme2 4eme3 4eme5 4eme5	104	7 75€	6	7 75€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
21/03/2024	Mme CHASSAGNE	Concours Kangourou	Facultatif Payant	6eme 5eme 4eme 3eme	216	3 00€	-	-	-

VOYAGE									
Du 09 au 14/03/2025	Mme ROYER	Echange France-Angleterre Enfield	Facultatif Payant	4eme	16	400€	2	400€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi
Du 30/04 au 07/05/2024	Mme VERMERSCH	Echange France-Espagne Godella	Facultatif Payant	4eme5	28	250€	3	275€	Subvention Municipale des Maires de Bailly et Noisy-le-Roi

M. le Principal demande aux membres du CA la régularisation effectifs, et/ou montants des sorties et voyages scolaires présentés.

Vote : pour : 17 abstention : 0 contre : 0 UNANIMITE

4. Contrats et conventions

M. COLOMBIER, présente aux membres du CA, la reconduction du contrat liant le collège à la société GERELEC LOGELIS permettant la gestion des manuels scolaires, pour une durée de 3ans.

M. MACÉ, présente aux membres du CA, la convention liant la DAFOR (Rectorat de Versailles) et le collège, pour la mise à disposition des locaux du Médiapôle pour accueillir des cycles de formation, en contrepartie d'une indemnité basée sur une grille tarifaire.

Arrivée à 18h36 : Mme DOULS -> 18 votants

Arrivée à 18h39 : Mme MARESCAUX -> 19 votants

Arrivée à 18h40 : Mme OSTERMEYER -> 20 votants

M. MACÉ, présente aux membres du CA, la convention liant l'Association Sportive du collège et la commune de Noisy-le-Roi pour la mise à disposition à titre gratuit des équipements municipaux pour les entrainements de ses membres.

M. MACÉ, présente aux membres du CA, la convention liant le collège et la commune de Noisy-le-Roi pour la mise à disposition à titre gratuit du bassin d'apprentissage à la natation.

M. MACÉ, présente aux membres du CA, la convention liant le collège à l'Internat d'Excellence de Marly-le-Roi scolarise des élèves inscrits à l'INTERNAT D'EXCELLENCE rattaché administrativement au Collège Louis Lumière de Marly le Roi. Ces élèves ont tous la qualité de demi-pensionnaire-interne au COLLEGE JEAN-BAPTISTE DE LA QUINTINYE.

Vote de chacune des conventions (1 vote par convention) :

Vote : pour : 20 abstention : 0 contre : 0 UNANIMITE

5. Répartition BOP 141

M. COLOMBIER présente aux membres du CA la répartition du BOP141 (crédits Etat) entre les manuels scolaires, les droits de reprographie, et les carnets de correspondance.

Proposition de répartition 2024 – Crédits Etat globalisés		
Manuels scolaires	Carnets de correspondance	Droits de reprographie (CFC)
4045.52€	1568.40€	1196.80€
6810.72€		

Vote : pour : 20 abstention : 0 contre : 0 UNANIMITE

6. Acceptation dons et legs.

M. MACÉ propose au membre du CA l'acceptation d'un don d'un montant de 3935.23€ en provenance du Comité de Jumelage des communes de Bailly et Noisy-le-Roi et à destination du financement du voyage scolaire, échange France-Espagne avec la commune de Godella du 30/04/2024 au 07/05/2024.

M. MACÉ propose au membre du CA l'acceptation d'un don provenant d'une famille d'un montant de 5000.00€, à destination du collège pour le financement des actions suivantes : voyages, sorties scolaires, actions culturelles.

Le collège souhaite encore une fois exprimer sa profonde reconnaissance envers cette famille pour ce geste.

Vote : pour : 20 abstention : 0 contre : 0 UNANIMITE

7. Tableau de Répartition des Moyens par Discipline 2024-2025

M. MACÉ présente plusieurs diapositives du Tableau de Répartition des Moyens par Discipline 2024-2025 que vous trouverez en annexe.

Il apporte quelques précisions :

- Pour les Blocs de Moyens Provisoires :
 - 12,5h : maths, seule matière sans complément avec d'autres établissements
 - 18h : c'est en anglais, FSTG
 - 7,5h : c'est espagnol, partage avec le collège Pasteur
 - 18h : physique c'est Mme Bosch
 - 11,5h : c'est en SVT avec collège Pasteur

Rappelant que l'effectif estimé en 6eme est de 133, soit 26-27 élèves par classe.

Aujourd'hui, nous n'arrivons à répartir que 43,75 HSA au lieu des 57,5.

Il devrait nous rester 1.5h non affecté collège, (1 h année = 30HSE), soit 45 HSE pour des projets.

Sur la Segpa reste 9h (11h en date du CA mais 9h au 13/09/2024) soit 270 HSE pour des projets.

▪ Ce qui a changé :

Indemnités de Missions Particulières (IMP) : en réintégrant qq missions de référence

PACTE : l'an dernier 59 pactes, c'est comme HSA, sur des missions devant élève ou de coordination. Cette année 30,5 (27.5 pour collège, 3 pour Segpa).

- 11,5 pour RCD
- 4 pour Devoirs Faits
- 9 pour CNR (ce sera plutôt 7 car la DSDEN limite ce nombre de Pacte)
- Découverte des métiers : 1,5
- Elèves à besoins particuliers : 1
- SEGPA : 3,5, dont 2,5 pour RCD

Les dispositifs : 9h + 9h ULIS en français et maths

En plus 1 groupe ULIS AGL 3h + hist 1h + math 1h

8. Bilan pédagogique 2023-2024.

M. MACÉ présente plusieurs diapositives du Bilan Pédagogique 2023-2024 que vous trouverez en annexe in extenso (avec les résultats des orientations et du DNB qui n'étaient pas connus le 27/06).

9. Questions diverses :

- A-t-on identifié un ou plusieurs manques de professeurs à la rentrée prochaine ? Notamment le cours de SVT avec Madame DELRUE, qui n'avait pas repris à temps-plein et deux classes sans cours pendant 4 mois
- Tablette : avec le recul comment peut-on évoquer l'usage en cours avec les enseignants ? l'appropriation ?

M. MACÉ précise que cela est trop prématuré et qu'il nous faut plus de recul pour apprécier cette situation et notamment comment les élèves de 6^{ème} et 4^{ème} sont parvenus à s'approprier l'outil numérique dans leur acquisition du savoir et connaissances au quotidien.

- Beaucoup d'informations sur NEO : peut-on établir une hiérarchisation ? A la Une ?

M. MACÉ comprend cette problématique qui est prégnante sur la nécessité de parvenir à trouver le bon équilibre, le bon dosage dans les informations portées à la connaissance des familles, qui peuvent rapidement se trouver noyées sous un flot important. Cela demande une gestion hebdomadaire pour retirer certaines « UNE » au profit d'autres.

- Pour le Bal des 3eme, pourquoi nous n'avons pas eu d'informations ?

Mme FLAHAULT a communiqué directement aux délégués de 3eme lors de la réunion du 13/06/2024, afin de leur donner les informations et les modalités d'organisation de la soirée. Également un message a été diffusé sur NEO ce jour.

- Pour le voyage en Angleterre, une place libre a été attribuée à une élève qui était déjà prévue sur le séjour en Allemagne ?

Mme DUCOS s'est adressée aux 4eme3, et le premier qui s'est positionné a été sélectionné, tout cela dans un laps de temps très court.

- Concernant les travaux de la cour de récréation, des arbres ont-ils été coupés ?

M. MACÉ précise que des arbres ont bien été coupés pour réaliser les futurs aménagements du projet de cour de récréation végétalisée. Toutefois, les services du Département en ont conservé onze.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, M. MACÉ lève la séance et le Conseil d'Administration prend fin à 20h22.

Le Président
M. Christophe MACÉ



Le Secrétaire de séance
M. Vincent COLOMBIER

